



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 57

Texte de la question

## VIE CHÈRE OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Gabrielle Louis-Carabin, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Gabrielle Louis-Carabin. Ma question s'adresse au ministre des outre-mer. Elle porte sur la vie chère, fléau aigu et persistant dans nos régions.

La crise frappe durement notre économie. Depuis de nombreuses années, les populations des outre-mer protestent contre la vie chère : 2009 s'est caractérisée par une explosion sociale d'envergure pour un pouvoir d'achat plus juste et 44 jours de grève en Guadeloupe et Martinique ; en 2011, la tension sociale s'est propagée à Mayotte ; en début d'année 2012, la contestation s'est déclarée à La Réunion.

Comme le titrait récemment un quotidien national : " À La Réunion, se nourrir coûte 36 % plus cher qu'en métropole ".

Ces écarts de prix entre les DOM et la métropole s'expliquent par la cherté de l'alimentation, premier poste de consommation des ménages. En Guadeloupe, + 34 % par rapport à la métropole, en Guyane, + 49 % : voici les taux exorbitants qui pèsent sur le panier de la ménagère.

Le différentiel de prix des produits alimentaires et des services varie de 30 à 70 %. Un produit quittant l'hexagone est frappé d'un surcoût de 30 à 70 % auquel s'ajoutent le transport, l'assurance, les taxes, le stockage et les marges de distribution.

Monsieur le ministre, comme vous, j'ai dénoncé à de nombreuses reprises les causes de la vie chère, qui trouve ses origines dans des positions monopolistiques défavorables à notre économie.

En 2009, lors du vote de la loi pour le développement économique des outre-mer, j'ai insisté sur la mise en oeuvre d'un système plus adapté à la réalité ultramarine, en m'appuyant sur l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Le Président de la République s'est engagé à lutter sans concession contre les monopoles et les marges abusives et à favoriser la concurrence, notamment en combattant les exclusivités accordées aux agences de marques.

Monsieur le ministre, face aux intérêts puissants et anciens qui s'expriment sous nos latitudes, quelles actions entendez-vous mener pour traduire l'engagement présidentiel ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer*. Madame la députée, je vous confirme la détermination du Gouvernement à lutter résolument contre les causes de la vie chère. (" Ah ! " sur les bancs des groupes UMP et UDI.) Je vous confirme aussi que M. le Premier ministre recevra dans quelques minutes l'ensemble des députés d'outre-mer pour évoquer notamment cette question.

Je vous rappelle également notre vision et notre philosophie : elle repose d'abord sur la concertation ; ensuite, après une période raisonnable de consultation, nous passerons, s'il le faut, par la loi ou une décision réglementaire.

Dans le domaine du commerce alimentaire, nous renforcerons les pouvoirs de l'autorité de la concurrence. Par exemple, nous interdirons ou nous rendrons plus difficiles les agences de marques ainsi que les exclusivités de produits et de territoires ; nous abaisserons les seuils de chiffre d'affaires permettant de contrôler les entreprises et de diligenter les investigations nécessaires ; nous n'hésiterons pas à revoir le décret de novembre 2010 sur le

prix des carburants. Par ailleurs, je reçois demain M. Stéphane Richard, PDG de France Télécom, afin d'évoquer les téléphonies mobile et fixe. Nous examinerons aussi la situation dans le transport aérien et le transport maritime. Il y a dans ce dernier secteur un monopole pour lequel nous devons élucider et comprendre le mécanisme de formation des prix. Il s'agit donc d'un long chantier.

Nous devons aussi renforcer ou accompagner l'émergence d'un contre-pouvoir des consommateurs. Nous devons octroyer quelques pouvoirs supplémentaires aux collectivités, sans sombrer dans la bureaucratie. Des choses intéressantes sont déjà mises en oeuvre sur place. Nous n'hésiterons pas à généraliser ces expérimentations. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Gabrielle Louis-Carabin](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 57

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juillet 2012](#)